

La force d'entreprendre



A lors que le mécontentement manifesté par de très nombreux chercheurs battait son plein pour sauvegarder les capacités de la France, nation moderne, à créer du savoir et à innover, une OPA entre deux entreprises privées se mettait progressivement en place. Cette seconde

action, officiellement lancée à la fin janvier par le groupe pharmaceutique français Sanofi-Synthélabo sur son concurrent franco-allemand Aventis, a pour objectif de créer le numéro trois mondial de la pharmacie. Bien entendu, l'État aura toujours son mot à dire car, *in fine*, c'est lui qui fixe les règles du jeu de la vente d'un médicament. Y a-t-il un lien entre ces deux actualités ? A priori aucun ... si ce n'est que dans le domaine de la recherche et du développement (R & D), un pays industrialisé doit équilibrer ses efforts entre l'aide qu'il apporte à la recherche publique, avec l'argent des contribuables, et le maintien d'une activité industrielle performante dans le secteur privé. L'idéal serait de permettre les conditions optimales pour que chacun, à son niveau, se sente envahi par la force d'entreprendre.

Actuellement, l'effort de recherche français représente environ 2,2 % du PIB alors que celui de l'Allemagne, des États-Unis ou du Japon oscille entre 2,6 et 2,8 %. Ne prendrions-nous pas un peu de retard ? En tout état de cause, les ambitions françaises de porter cet effort à 3 % du PIB à l'horizon 2010 ne se fera pas sans de réels efforts consentis par l'industrie et les pouvoirs publics. Le chemin sera long, mais devons-nous espérer pour entreprendre ? Une activité industrielle soutenue ne peut être que bénéfique, d'autant que la participation des entreprises françaises à l'effort de recherche reste faible, environ 1,35 % du PIB, comparé aux 2 % des autres grandes puissances industrialisées. La situation française est quelque peu inquiétante à tel point que lors d'une récente table ronde

réunissant, autour du Président de la République, des industriels, des économistes et des experts, quelques voix se sont élevées pour souligner les rôles de la recherche-développement et l'innovation contre la désindustrialisation. Comme quoi tout est lié !

La future loi d'orientation et de programmation qui pourrait émerger des États généraux de la recherche n'aura de sens que si des secteurs d'avenir sont développés par des forces vives. Ces forces se trouvent dans les organismes publics de recherche, l'environnement universitaire et dans le monde des entreprises. A dessein, des analyses et pistes de réflexion ont été tracées à l'automne 2003, lors du III^e Forum international de la gestion de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies. Vous pourrez en lire de larges échos dans ce numéro d'avril. Souhaitons que ces analyses et réflexions ne restent pas lettre morte.

L'esprit d'entreprendre anime la communauté des chimistes français, non seulement à travers des initiatives individuelles, mais également par le biais d'actions collectives. C'est rassurant pour préparer sereinement l'avenir et relever des défis toujours plus nombreux. Il est donc particulièrement intéressant de saluer les premières activités concrètes de la Conférence Pasteur. Son acte fondateur a été signé en octobre dernier, dans les locaux de la Maison de la Chimie. *L'Actualité Chimique* vous présente les grandes lignes de son organisation et de ses actions fédératrices. Mais au-delà de toutes les sensibilités qui, en son sein, ne manquent pas de s'exprimer pour dégager des stratégies lisibles et utiles à l'ensemble des secteurs et métiers de la chimie, c'est dans sa force de persuasion auprès des décideurs que la Conférence Pasteur trouvera tout son sens et probablement toute sa grandeur. Son rayonnement auprès du plus grand nombre et dans tous les rouages d'une société en mouvement est donc vivement souhaité.

Yann-Antoine Gauduel
Rédacteur en chef